

Nancy, le 31 août 2023

Samuel LELIÈVRE
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

**UNE ÉCOLE
QUI INSTRUIT,
ÉMANCÍPE ET
PROTÈGE**



Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

- La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux

volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;

- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;

- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : [EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : éducation musicale et chant choral

Chères et chers collègues,

C'est avec enthousiasme que je retrouve l'académie de Nancy-Metz, et que je succède, comme IA-IPR, à Anja Louka. Je tiens à la remercier pour le travail accompli et pour sa disponibilité afin de me permettre de prendre mes fonctions auprès de vous dans les meilleures conditions.

Je me réjouis de vous rencontrer prochainement, en particulier lors des journées de formation. Je souhaite également la bienvenue aux professeurs qui intègrent l'académie, ainsi qu'aux lauréats de concours de recrutement. Je remercie enfin les professeurs tuteurs qui ont accepté d'accompagner des stagiaires dans leur entrée dans le métier.

Enseignement facultatif de chant choral

L'enquête chorale de l'IGESR, à laquelle vous avez répondu en nombre au printemps dernier, révèle le dynamisme de l'académie. L'EFCC est en effet présent dans plus de 90% des établissements. Ce sont plus de 8000 collégiens qui peuvent ainsi s'épanouir, en développant notamment leurs compétences psychosociales, et bénéficier de cet enseignement de qualité.

Le [festival académique de chant choral](#), rendez-vous artistique annuel remarquable, fait par ailleurs rayonner les pratiques collectives, chorales et instrumentales, sur le territoire.

Je salue le travail de l'ALCEMS, en lien avec la [Fédération Nationale des Chorales Scolaires](#), de l'INECC, et de Céline Colin, chargée de mission, chacun œuvrant au soutien et à la valorisation de votre travail, et *in fine* au développement de la créativité et de l'intelligence émotionnelle et sensible des élèves.

Je vous rappelle que l'enseignement facultatif de chant choral peut être valorisé et évalué au diplôme national du brevet (points supplémentaires et épreuve orale). Je vous encourage à accompagner les élèves volontaires dans la préparation de cette échéance.

Vous trouverez sur ce sujet de précieuses informations dans le [Vademecum « La chorale à l'école, au collège et au lycée »](#).

Vous pouvez me tenir informé de vos différents concerts (rentrée en musique, 21 juin, concert de fin d'année...) sur mon adresse académique : samuel.lelievre@ac-nancy-metz.fr

Chœurs des métiers de l'éducation

Des chœurs des métiers de l'éducation existent dans plusieurs départements de l'académie, vous permettant de chanter avec vos collègues, mais aussi de vous former en direction de chœur. Si vous êtes intéressés par l'un de ces projets, vous pouvez contacter Céline Colin (celine.colin1@ac-nancy-metz.fr), chargée de mission chant choral, qui saura vous orienter vers l'interlocuteur approprié et vous donner de plus amples informations.

EAC - pass Culture

Comme le précise la [circulaire de rentrée](#), « à compter de la rentrée 2023, la part collective du pass Culture sera étendue aux classes de sixième et de cinquième ».

L'éducation artistique et culturelle, parce qu'elle favorise la rencontre avec des œuvres et des artistes, qu'elle engage les élèves dans des activités de production et de création, participe à la réussite et à l'ambition de tous.

Accès au Vademecum de la part collective du pass Culture : <https://eduscol.education.fr/document/42958/download?attachment>

Pensez à référencer vos chorales scolaires sur Adage, en lien avec le référent culture de votre établissement, et n'hésitez pas à inviter vos partenaires culturels habituels à s'inscrire sur pass Culture (sur [pass Culture PRO](#), à condition qu'ils disposent d'un numéro SIRET). Vous pourrez ainsi bénéficier de la part collective du pass Culture pour ces projets.

Programmes de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel au lycée

Vous pouvez consulter les œuvres au programme de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel de musique au lycée :

- [Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique](#)
- [Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique](#)

J'attire votre attention sur les œuvres nouvelles et singulières qui apparaissent cette année dans les programmes : l'album *Dancing Wittgenstein* du Jazzrausch Bigband, le [concert *Light from the Outside World* de Jeff Mills et l'orchestre national d'Île-de-France](#) (se connecter avec un compte Lumni Enseignement) en enseignement de spécialité, ou le corpus autour de la contrebasse et de la guitare basse en enseignement optionnel. Largement de quoi vous inspirer, notamment au collège.

L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves

La conférence de consensus du CNESCO (Centre National d'Étude des Systèmes Scolaires), en partenariat avec l'université Clermont Auvergne – INSPE de l'académie de Clermont-Ferrand, qui s'est déroulée en novembre 2022 a permis de définir les grandes lignes directrices d'une évaluation efficace pour l'apprentissage des élèves.

Vous pouvez accéder aux recommandations du jury : <https://www.cnesco.fr/evaluation-en-classe/recommandations/>

Ces propositions, étayées par la recherche, vous permettront de questionner vos pratiques et de les mettre en perspective avec la compétence « Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves » du compte rendu de [rendez-vous de carrière](#) (PPCR).

École Académique de la Formation Continue

Des dispositifs de formation en éducation musicale et chant choral vous sont proposés par l'E AFC. Je vous encourage à vous y inscrire. La formation continue est un levier important pour découvrir de nouvelles pratiques, répondre à une interrogation professionnelle, ou faire des propositions dans un esprit de collaboration et de coopération.

Pour l'éducation musicale, les dispositifs sont les suivants :

Cycle ARTS ET APPRENTISSAGES
65430 / 23A0120014 – CHANTER ET DIRIGER EN CLASSE
65429 / 23A0120013 – LE CORPS DE L'ÉLÈVE DANS LES APPRENTISSAGES
67844 / 23A0121428 – PRÉSERVER LES ÉLÈVES DES RISQUES AUDITIFS

Cycle ÉVALUATION ET DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE
67843 / 23A0120270 – FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

Préparation aux CONCOURS D'ENSEIGNEMENT
23A0120699 – PRÉPARATION AU CAPES INTERNE
23A0120696 – PRÉPARATION A L'AGREGATION INTERNE

PPCR et accompagnement des carrières

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des personnels d'enseignement et d'éducation s'inscrivent dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Elles reposent d'une part sur des rendez-vous de carrière fixés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons (conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs) et d'autre part sur des dispositifs d'accompagnement (visites-conseils, actions de formation).

Le [guide du rendez-vous de carrière](#) est le document de référence à utiliser lors des rendez-vous programmés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, me l'envoyer en amont du rendez-vous de carrière.

Interlocuteurs académiques

IA-IPR	Samuel LELIÈVRE - 06 59 67 77 72 - samuel.lelievre@ac-nancy-metz.fr
--------	---

Chargés de mission	Céline COLIN (chant choral) - celine.Colin1@ac-nancy-metz.fr Marie OBERLE (inspection) - Marie-Eve.Le-Masle@ac-nancy-metz.fr Emmanuel TROMBOWSKY (inspection) - emmanuel.Trombowski@ac-nancy-metz.fr
Professeurs Formateurs Académiques (PFA)	Marie OBERLE - Marie-Eve.Le-Masle@ac-nancy-metz.fr Gautier ADAM - gautier.adam@ac-nancy-metz.fr
Interlocutrice Académique Numérique (IAN)	Géraldine ROSSIGNOL - geraldine.rossignol@ac-nancy-metz.fr
Travaux Académiques Mutualisés (TraAM)	Frédérique MATHURIN - frederique-gild.joly@ac-nancy-metz.fr
ALCEMS	Sylvain PARIS - tresorier@alcems.org
Webmestre	Dominique RATEL - dominique.ratel@ac-nancy-metz.fr

Sites de référence

Portail national Éducation Musicale sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>
Site de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) : <https://www.fncs.fr>

Site Éducation Musicale et Chant Choral de l'académie de Nancy-Metz : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/education-musicale/chant-choral/>

Il me reste à vous souhaiter une excellente année scolaire, riche en projets et en collaborations.
Je reste disponible et à votre écoute.



Samuel Lelièvre,
IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral